



Monsieur
Alain Porchet
Directeur
Office de l'assurance-invalidité Vaud
Avenue Général-Guisan 8
1800 Vevey

Lausanne, le 29.10.02

cc : A qui de droit – <http://www.appel-au-peuple.org>.

Stéphanie Zwahlen

Monsieur,

Nous vous remercions pour vos lignes du 14.10.02. Vous nous écrivez que les informations que nous vous avons communiquées sont incomplètes. Nous pensons en effet, qu'il vous manque l'élément essentiel dans cette affaire : une entrevue avec la personne concernée, Stéphanie Zwahlen. Si vous n'avez pas le temps vous-même, il vous est loisible de déléguer cette tâche à l'un de vos collaborateurs. Nous vous conseillons vivement d'agir puisque le cas a été déjà largement médiatisé, et que votre office se trouve sur la sellette.

Vous avez certainement pris connaissance de l'article paru dans « Le Temps » du 16.10.02 « Derrière le « trou » de l'AI, l'explosion des cas psychiques ». On y lit que nous devons cette explosion à la pléthore de psychiatres. Dans le cas de Stéphanie Zwahlen, il y a un effet contraire. C'est l'exception qui confirme la règle.

Dans « Lausanne Cité » du 24.10.02, un autre cas de dysfonctionnement de l'AI a été dévoilé. On a aussi appris qu'un réfugié souffrant de problèmes psychiques a bénéficié d'une rente AI, et, retourné dans son pays, il s'est porté candidat au poste de ministre de la défense. Nous connaissons un autre cas d'abus dont vous êtes responsable : Jozsef Rydlo, domicilié à l'époque à Chavannes-près-Renens touche une rente AI, et il est aujourd'hui directeur de la

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)

bibliothèque nationale de la Slovaquie à Bratislava. Il continue de toucher la rente suisse ! Cette escroquerie à l'assurance a été dénoncée, en vain.

Vous pouvez faire preuve de bonne foi et faire réexaminer le cas de Stéphanie Zwahlen. A l'unanimité, l'opinion publique reconnaît qu'elle a droit à une demi-rente AI. Vous pourriez toujours compenser ces dépenses en supprimant la rente de Jozsef Rydlo celle d'autres personnes qui abusent de toute évidence de l'AI.

L'un de vos collaborateurs m'a dévoilé, sous couverture de l'anonymat, qu'il y a bel et bien une catégorie de personnes qui ne doivent pas attendre plus de 6 mois pour toucher la rente AI : il s'agit des citoyens de l'Ex-Yougoslavie et au sujet desquels vos fonctionnaires savent qu'ils possèdent des couteaux.

Stéphanie Zwahlen ne fait pas partie de cette catégorie de personnes. Et elle attend maintenant depuis 3 ans que sa demande pour une demi-rente AI soit acceptée. Comme vous le savez, il lui manque le bras gauche depuis sa naissance, et elle est maman d'une petite fille qu'elle élève seule. Elle a formulé sa demande un mois avant la naissance de son enfant. C'est à ce moment qu'elle a commencé à sentir son handicap au quotidien. Nous vous le répétons : dans ce cas, un psychiatre ne devrait pas être concerné par l'attribution d'une rente lorsque le demandeur se trouve dans une telle situation. Par ailleurs, il a omis de poser des questions sur les taches de la vie quotidienne de Madame Zwahlen en relation avec la demande qu'elle a effectuée.

Même si vous receviez 240' 000 demandes par année, cette erreur aussi manifeste demanderait à être réparée.

Nous vous exhortons encore une fois à recevoir Stéphanie Zwahlen afin qu'elle puisse présenter son cas de vive voix.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire

